

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN
SESSION N°1-2022
DU 11 février 2022

Présidence de Thierry BONNEFOI

Etaient présents Mesdames et Messieurs ARICKX Viviane, BACQUE Françoise, COUEILLES Danièle,

DARAN Xavier, DAROLLES Jacqueline, ROLLANDIN Éric

Etaient excusés : BOURDA Isabelle, DUTECH Francis, LADET Frédéric donne procuration à Éric ROLLANDIN

Absent : SAINT- SUPERY Patrick

Secrétaire de séance : BACQUE Françoise

Début de la séance : 20h35

Approbation à l'unanimité des comptes rendus des conseils municipaux du 29 mars 2021, 27 septembre et 8 novembre 2021

Intervention de l'association L'ANTRE NOUS

Dans le cadre de la réhabilitation de la salle des fêtes et de la création du café associatif des dossiers de demandes de subventions sont réalisés au niveau européen par le programme LEADER.

L'association l'ANTRE NOUS a effectué une présentation de leur projet auprès du Groupe d'Action Locale du Pays d'Auch et du Pays Portes de Gascogne.

L'association a réitéré auprès du conseil, en voici ses grandes lignes.

- Les activités depuis sa création : Marché Hebdomadaire avec des producteurs locaux de Mai à Septembre, Marche nordique, randonnée avec un accompagnateur agréé, Bibliothèque, animations en collaboration avec les autres associations de la commune

- Les objectifs et les projets à l'ouverture du local : café avec licence IV, épicerie, animations culturelles et ludiques, stages d'initiation pour permettre un lien social au sein de la commune et des villages environnants.

Délibérations

- Vente de parcelles boisées

La loi permet aux communes d'exercer un droit de préférence. Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter.

- Tableau des emplois.

Sylvain Dal-Pos notre agent technique a présenté sa démission fin 2021 pour donner une nouvelle orientation à sa **carrière professionnelle. L'occasion pour nous de le remercier pour son investissement et la qualité de son travail.**

Le poste a été pourvu par le recrutement de Francis Dangla en charge de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux. Ce contrat a été établi pour une période de trois mois.

Validé à l'unanimité.

- Sonorisation de l'église :

Pour corriger le problème de son, le conseil choisit la société AUDIOTECH pour la réalisation des travaux pour un montant de 2582.31 €.

- Situation de la défense incendie

Trois nouvelles bornes incendie sont en cours d'installation sur D247. Les travaux sont terminés pour les deux premières.

- Croisement du Chemin de Mathelon et la D247
- Quartier du Halicot devant la maison Mélaç
- Hameau D'en Bérours, installation en cours.

La commune disposera de cinq bornes incendies. Une étude sera réalisée ultérieurement pour le quartier D'En Ballot.

- Gestion du cimetière

Un premier travail administratif et sur le terrain a été réalisé pour la gestion du cimetière (recensement des concessions, reprise du registre des concessions, liste des personnes inhumées.). Nous souhaitons réaliser des reprises de concessions .Ce travail nécessite l'intervention d'une société extérieure .Le conseil décide de reporter cette charge pour l'année 2023.

- Sentier de randonnée

La création d'un circuit est toujours à l'étude. Un sentier supra communal sera nécessaire dans le projet de développement touristique de Noilhan (village étape) pour être mis en avant dans des dossiers de demande de subvention.

- Plan communal de sauvegarde

En 2014 une réserve communale avait été créée avec certains concitoyens. Après toutes ces années, la préfecture nous convie à une réunion pour une révision du plan communal de sauvegarde. Nous vous tiendrons informé des nouvelles directives.

Informations

- Retiens la nuit

Suite à la situation pandémique, l'exposition et le spectacle de marionnettes prévus en janvier ont été reportés aux dates suivantes

28 mars au 2 avril 2022 : Exposition « Autour de la nuit »

2 avril 2022 à 16h30 : Spectacle de marionnettes « L'enfant et la nuit »

- Journée communale confirmée au 19 mars 2022
- L'Algeco que nous avons en location a été restitué
- Le défibrillateur est à nouveau en fonctionnement
- Dates des prochaines élections nationales (le bureau de vote sera à la mairie)
Présidentielles les 10 et 24 avril 2022
Législatives les 12 et 19 juin 2022
Fin de séance 23h45.